

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 1/10

beko Spezial-Kalklöser

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation:

beko Spezial-Kalklöser

N° de l'article:

299 33 xxxx

UFI:

WX0W-S0HY-G00E-RN5T

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage de la substance/du mélange:

Sanitärreiniger

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur):

beko Group AG

Agathafeld 22

CH-9512 Rossrüti

Swiss

Téléphone: +49 (0) 9091 - 90898-0

Télécopie: +49 (0) 9091 - 90898-29

E-mail: info@beko-group.com

Site web: www.beko-group.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse

Kurzwahl: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (<i>Met. Corr. 1</i>)	H290: Peut être corrosif pour les métaux.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes des risques:



GHS05
Corrosion

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 2/10

beko Spezial-Kalklöser

Mention d'avertissement: Danger

Composant(s) déterminant la classification de danger pour l'étiquetage:

Phosphorsäure; Isotridecanol,ethoxylated; Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs.

Consignes en cas de risques physiques

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Consignes en cas de risques pour la santé

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Informations supplémentaires sur les dangers: aucune/aucun

Conseils de prudence Prévention

P264 Se laver Hände soigneusement après manipulation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/....

Conseils de prudence Réaction

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux / Impuretés dangereuses / Stabilisateurs:

Identificateurs produit	Nom de la substance Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	Concentration
n°CAS: 7664-38-2	Phosphorsäure Acute Tox. 4 (H302), Met. Corr. 1 (H290), Skin Corr. 1B (H314)   Danger Valeur limite de concentration spécifique (SCL) Skin Corr. 1B; H314: C ≥ 25% Skin Irrit. 2; H315: 10% ≤ C < 25% Eye Dam. 1; H318: C ≥ 25% Eye Irrit. 2; H319: 10% ≤ C < 25%	10 - < 20 pds %
n°CAS: 69011-36-5	Isotridecanol,ethoxylated Acute Tox. 4 (H302), Eye Dam. 1 (H318)   Danger	< 10 pds %
n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6 Numéro d'identification UE: 603-096-00-8 Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475104-44-XXXX	2-(2-butoxyethoxy)ethanol Eye Irrit. 2 (H319)  Attention	< 5 pds %
n°CAS: 85536-14-7 N°CE: 287-494-3	Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. Acute Tox. 4 (H302), Aquatic Chronic 3 (H412), Eye Dam. 1 (H318), Skin Corr. 1C (H314)   Danger	0 - < 3 pds %

Texte des phrases H- et EUH: voir section 16.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 3/10

beko Spezial-Kalklöser

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Informations générales:

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Éloigner la victime de la zone dangereuse. Enlever les vêtements souillés, imprégnés. En cas de perte de conscience avec respiration intacte placer la victime dans une position latérale de sécurité et consulter un médecin. Ne pas laisser la victime sans surveillance. Attention Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

En cas d'inhalation:

Veiller à un apport d'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau:

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter un médecin en cas de malaise.

Protection individuelle du premier sauveteur:

Utiliser un équipement de protection personnel.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

S'adapter à l'environnement

Moyens d'extinction inappropriés:

Il n'y a pas de restrictions sur les agents d'extinction pour ce mélange

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ininflammable. En cas d'incendie, possibilité de gaz ou vapeurs de combustion dangereux

Produits de combustion dangereux:

En cas d'incendie: Gaz/vapeurs, toxique

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.

5.4. Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Mesures de précautions individuelles:

Evacuer les personnes en lieu sûr.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 4/10

beko Spezial-Kalklöser

Équipement de protection:

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

6.1.2. Pour les secouristes

Protection individuelle:

Protection individuelle: voir rubrique 8

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention:

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

6.4. Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

6.5. Indications diverses

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Précautions de manipulation:

Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage:

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Classe de stockage (TRGS 510, Allemagne): 8B – Substances corrosives non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.1.1. Valeurs limites au poste de travail

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	Phosphorsäure n°CAS: 7664-38-2	① 2 mg/m ³ ② 4 mg/m ³ ⑤ (einatembare Fraktion)
IOELV (EU)	Phosphorsäure n°CAS: 7664-38-2	① 1 mg/m ³ ② 2 mg/m ³
IOELV (EU)	2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6	① 10 ppm (67,5 mg/m ³) ② 15 ppm (101,2 mg/m ³)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 5/10

beko Spezial-Kalklöser

Type de valeur limite (pays d'origine)	Nom de la substance	① valeur limite au poste de travail à long terme ② Valeur limite au poste de travail à court terme ③ Valeur momentanée ④ Procédé de surveillance ou d'observation. ⑤ Remarque
CH	2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6	① 10 ppm (67 mg/m ³) ② 15 ppm (101 mg/m ³)

8.1.2. Valeurs limites biologiques

Aucune donnée disponible

8.1.3. Valeurs de référence DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible

8.2. Contrôle de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

8.2.2. Protection individuelle

Protection yeux/visage:

Lunettes avec protections sur les côtés EN 166

Protection de la peau:

Porter les gants de protection homologués EN ISO 374 Matériau approprié: Temps de pénétration min Si les gants doivent être réutilisés, les nettoyer avant de les retirer et les conserver dans un endroit bien ventilé. Tenir compte des temps de résistance à la perforation et des caractéristiques de gonflement de la matière.

8.2.3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État physique: Liquide

Couleur: rouge

Odeur: parfümiert

Données de sécurité

Paramètre	Valeur	① Méthode ② Remarque
pH	1	
Point de fusion	non déterminé	
Point de congélation	non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	non déterminé	
Température de décomposition	non déterminé	
Point éclair	non déterminé	
Taux d'évaporation	non déterminé	
Température d'auto-inflammation	non déterminé	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	non déterminé	
Pression de vapeur	non déterminé	
Densité de la vapeur	non déterminé	
Densité	1,1 g/cm ³	
Densité relative	non déterminé	
Densité apparente	non déterminé	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 6/10

beko Spezial-Kalklöser

Paramètre	Valeur	① Méthode ② Remarque
Solubilité dans l'eau	miscible	
Coefficient de partage: n-octanol/eau	<i>non déterminé</i>	
Viscosité, dynamique	<i>non déterminé</i>	
Viscosité, cinématique	<i>non déterminé</i>	

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

217 / 5000

Übersetzungsergebnisse

Risque d'inflammation ou de formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec : métaux, métaux légers, alliages métalliques. Il peut se développer : de l'hydrogène. Possibilité de réactions violentes avec : alcalis, oxydes métalliques.

Agent d'oxydation

10.4. Conditions à éviter

Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.

10.5. Matières incompatibles

Aluminium, fer, composés ferreux, acier. L'hydrogène se dégage par réaction avec les métaux.

Corrosifs, halogènes, alcalis, acides, produits chimiques réactifs

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Phosphorsäure n°CAS: 7664-38-2
DL50 dermique: 2 740 mg/kg (Kaninchen)
Isotridecanol,ethoxylated n°CAS: 69011-36-5
DL50 par voie orale: 300 - 2 000 mg/kg (Ratte)
DL50 dermique: >2 000 mg/kg (Ratte)
2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6
DL50 par voie orale: 2 410 mg/kg (Souris)
DL50 dermique: 2 764 mg/kg (Lapin)
Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. n°CAS: 85536-14-7 N°CE: 287-494-3
DL50 par voie orale: 300 - 2 000 mg/kg (Ratte) Experimentell
DL50 dermique: >2 000 mg/kg (Ratte) Abgeleitet von anderem Produkt

Toxicité orale aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité dermique aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité inhalatrice aiguë:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 7/10

beko Spezial-Kalklöser

Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénité:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations complémentaires:

Aucune donnée disponible

11.2. Informations sur les autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Phosphorsäure n°CAS: 7664-38-2

EC₅₀: >100 mg/L 2 d (Daphnia magna)

ErC₅₀: >100 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques)

CL₅₀: 3 - 3,25 mg/L 4 d (Sonnenbarsch)

Isotridecanol,ethoxylated n°CAS: 69011-36-5

CL₅₀: >1 - 10 mg/L 4 d (poisson)

EC₅₀: >1 - 10 mg/L 2 d (crustacés)

EC₅₀: >1 - 10 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques)

NOEC: >1 mg/L 21 d (crustacés)

CL₅₀: >1 - 10 mg/L (poisson, Daphnia magna)

CL₅₀: >1 - 10 mg/L (poisson)

2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6

CL₅₀: 1 300 mg/L 4 d (Sonnenbarsch) OCDE 203

EC₅₀: >100 mg/L 2 d (Daphnia magna)

ErC₅₀: 1 101 mg/L 3 d (Algues/plantes aquatiques)

Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. n°CAS: 85536-14-7 N°CE: 287-494-3

CL₅₀: 1 - 10 mg/L (poisson, Lepomis macrochirus) DIN EN ISO 7346-2

EC₅₀: 1 - 10 mg/L (crustacés, Daphnia magna)

NOEC: 0,1 - 1 mg/L (poisson, Oncorhynchus mykiss)

NOEC: 1 - 10 mg/L (crustacés, Daphnia magna)

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6

Log K_{OW}: = 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 8/10

beko Spezial-Kalklöser

Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. n°CAS: 85536-14-7 N°CE: 287-494-3

Log K_{ow}: = 3,2

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Phosphorsäure n°CAS: 7664-38-2

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

Isotridecanol,ethoxylated n°CAS: 69011-36-5

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

2-(2-butoxyethoxy)ethanol n°CAS: 112-34-5 N°CE: 203-961-6

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. n°CAS: 85536-14-7 N°CE: 287-494-3

Résultats des évaluations PBT et vPvB: —

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7. Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

13.1.1. Élimination du produit/de l'emballage

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit

20 01 29 * Détergents contenant des substances dangereuses

*: Soumis à une documentation.

Code des déchets conditionnement

20 01 39 Matières plastiques

Solutions pour traitement des déchets

Élimination appropriée / Produit:

Pour l'élimination des déchets, contacter le service agréé de traitement des déchets compétent.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification			
UN 1760	UN 1760	UN 1760	UN 1760
14.2. Nom d'expédition des Nations unies			
LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Phosphorsäure, Lösung)	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Phosphorsäure, Lösung)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Phosphorsäure, Lösung, n-Alkylbenzolsulfonsäure)	CORROSIVE LIQUID, N.O.S. (Phosphorsäure, Lösung)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
 8	 8	 8	 8
14.4. Groupe d'emballage			
II	II	II	II
14.5. Dangers pour l'environnement			
Non	Non	Non	Non

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 9/10

beko Spezial-Kalklöser

Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport par voie fluviale (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantités exceptées (EQ): E2 Danger n° (code Kemler): 80 Code de classification: C9 Code de restriction en tunnel: (E)	Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantités exceptées (EQ): E2 Code de classification: C9	Dispositions particulières: 274 Quantité limitée (LQ): 1 L Quantités exceptées (EQ): E2 Numéro EmS: F-A, S-B	Dispositions particulières: A3 Quantité limitée (LQ): Y840 Quantités exceptées (EQ): E2

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Informations complémentaires:

Les réglementations de transport sont citées conformément aux réglementations internationales et sous la forme sous laquelle elles sont utilisées en Allemagne. Les écarts possibles dans d'autres pays ne sont pas pris en compte.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations EU

Autres réglementations (UE):

Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: Le produit n'est affecté à aucune catégorie de risque.

Ingrédients selon le règlement sur les détergents 648/2004/EG :

phosphates 15% et plus mais moins de 30%

Tensioactifs non ioniques : en dessous de 5 %

tensioactifs anioniques: en dessous de 5 %

parfums

15.1.2. Directives nationales

Aucune donnée disponible

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1. Indications de changement

Aucune donnée disponible

16.2. Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible

16.3. Références littéraires et sources importantes des données

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'exécution: 23 juil. 2021

Date d'édition: 14 sept. 2022

Version: 2

Page 10/10

beko Spezial-Kalklöser

16.4. Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classes de risques et catégories des risques	Mentions de danger	Procédure de classification
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux (<i>Met. Corr. 1</i>)	H290: Peut être corrosif pour les métaux.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée (<i>Skin Irrit. 2</i>)	H315: Provoque une irritation cutanée.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire (<i>Eye Dam. 1</i>)	H318: Provoque de graves lésions des yeux.	

16.5. Texte des phrases R-, H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Mentions de danger	
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16.6. Indications de stage professionnel

Aucune donnée disponible

16.7. Indications diverses

Les informations sont basées sur notre niveau actuel de connaissances et sont utilisées pour décrire le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité à prendre. Ils ne représentent pas une garantie des propriétés du produit décrit.

Il est de la responsabilité du destinataire de notre produit de respecter les lois et réglementations en vigueur.